

S'franknerblattel

BULLETIN COMMUNAL HOHFRANKENHEIM N°17 - Mai 2017-

BULLETIN COMMUNAL HOHFRANKENHEIM N°17 - Mai 2017-

L'édito

Pour marquer la fin des grands chantiers entamés en 2014 concernant le dispositif contre les coulées de boues, la rénovation de deux rues, la mise en place d'un réseau d'eaux pluviales avec l'aide importante du Sicteu, le raccordement au gaz, les travaux d'accessibilité, les investissements pour l'école et l'église, nous avons décidé d'organiser une cérémonie d'inauguration.

Nous voulons ainsi remercier tous ceux qui nous ont aidés à réduire la facture globale.

*Le 16 juin aura encore lieu la belle
fête de la musique et en juillet le
rendez vous républicain du 14
juillet, en août la fête paroissiale.
Entre temps les élections !*

Le Maire : Alain Hurstel

Focus



Agenda 2017

11 et 18 juin : élections législatives

16 juin à 19h : Fête de la Musique organisée par Zornwind

21 juin : Fête de la musique intercommunale à Hohatzenheim

24 juin à 11h : Inauguration à Hohfrankenheim

14 juillet à 11h : Cérémonie Fête Nationale

27 août à partir de 18h30 : Fête paroissiale

Le Conseil Municipal de Hohfrankenheim

a le plaisir de vous inviter

à l'inauguration des travaux réalisés depuis 2014

Samedi 24 juin à 11h à la mairie

merci de confirmer votre présence: mairie.hohfrankenheim@payszorn.com





Le Carnet

Naissance

- le 20 mars 2017 de **Augustine GENRET** au foyer de Yann-Alexandre et Anne GENRET domiciliés au 24 de la rue principale de Hohfrankenheim

Décès:

- UHL Astrid** le 25 octobre 2016 à Saverne
- Jeanne GRIEBEL** le 16 novembre 2016 à Strasbourg qui était née à Hohfrankenheim le 30 septembre 1921

Grand Anniversaire

- les 85 ans de **René Lentz**

BRICOLAGE FEMININ



La belle déco de Pâques du «Bricolage Féminin» !



CARITAS

PLANNING DES BOURSES AUX VETEMENTS CARITAS EN 2017

Au foyer St Pierre et Paul – HOCHFELDEN

BOURSE D'ETE : 16 et 17 Juin

BOURSE D'AUTOMNE 25 et 26 Août

BOURSE D'HIVER 24 et 25 Novembre

Pour tout renseignement 06 80 50 69 61



La famille Diebold Jacky rue des Sapins a accepté de participer à l'expérimentation du SDEA d'entretien du bassin de rétention des Acacias en y mettant son poney et une chèvre pour éviter tondeuses et fauchage ! Manque encore un abri. C'est le SDEA qui a maintenant en charge les bassins de rétention et fascines de la Com Com.



Recommandations de la Gendarmerie.

Suite à une tentative d'effraction récente dans la commune, la gendarmerie rappelle:

- les règles de base (fermeture des portes et fenêtres des habitations ainsi que des garages, relève régulière du courrier dans les boîtes aux lettres, **signalement immédiat à nos services des personnes et véhicules suspects avec relevé de l'immatriculation...**)
- le dispositif OTP (opérations tranquillité vacances), qui leur permet de signaler à la gendarmerie leur départ en vacances ou absence de courte durée

Tel: 17 ou
brigade de HOCHFELDEN : 0388915018.

Vie de la commune

Après les grands travaux : l'inauguration !

Les travaux entrepris depuis 2014 représentent un investissement important de la commune. Le montant cumulé atteint 478 000 € TTC ! Même s'il reste encore des travaux à réaliser pour

- les voiries rue des Prés, Sapins, Cerisiers
- les coulées de boues, le bassin de rétention du Noyer
- des projets d'amélioration comme une piste piétonne-cyclable le long de la RD 70.

Une étape vient d'être franchie que nous voulons célébrer avec vous en organisant une petite festivité.

C'est l'occasion de remercier ceux qui nous ont aidés ou qui ont réalisés ces travaux.

Alain Hurstel

FINANCEMENT DES TRAVAUX

Dépenses cumulées : 478 000 € TTC

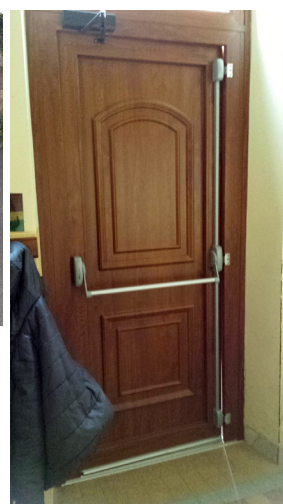
Subventions : 77783 €

- CD 67:32307 €
- Region Grand Est : 16692 €
- Etat-DETR: 14 794 €
- Paroisse: 10 000 €
- André Reichardt : 3000 €
- Patrick Hetzel : 990 €

Remboursement TVA : env. 70 000 €

**Cérémonie d'inauguration
Samedi 24 juin à 11h
à la mairie.**

**Invités : personnalités, élus,
sociétés impliquées, habitants de la commune.**



Vie de la commune

Comptes 2016 et budget 2017

Quel est l'état des finances après ces investissements ? Le Conseil les avait anticipés depuis plusieurs années. Le compte administratif de 2016 dégage un bénéfice confortable permettant de régler la dernière grande facture de la rue des Vergers d'un montant de 82 430 € HT et d'envisager les investissements déjà évoqués.

Le Conseil a décidé d'augmenter les taxes locales de 1% afin d'anticiper la fin de la subvention Sita (25 000€/an) et parce que le niveau de nos taxes est parmi les plus bas des communes de la Com Com.



Tous les chiffres sont sur le web :

Les comptes 2016 et budget 2017 sont consultables sur le site web de la commune: rubrique «dossiers» puis rubrique «comptes».

L'évolution des taxes

Taxe d'habitation de 13,55% à **13,69%**

Taxe Foncière Batie de 8,36% à **8,44%**

Taxe Foncière Non Bâties de 29,21% à **29,50 %**

soit au total une recette de **65 663 €**.

La taxe CVAE-CFE-IFER nous sont remboursés par la Com com qui les collecte sur la base de 2016, soit :

- CVAE : 6717 €
- CFE : 2680 €
- IFER : 918 €

Le Compte administratif 2016

C'est l'excédent du «Fonctionnement» qui permet d'assurer les investissements du budget «Investissement».

Cet excédent en 2016 est de **347 507,87 €**. Ce montant très élevé s'explique par le report d'excédent de l'année précédente de 263 904 € et le versement qui s'achève de la taxe Sita de 25 000€. Sans ces deux sources «exceptionnelles», le budget des recettes s'établit à environ 160 000 €. L'on voit que la marge d'investissement s'établit en situation «normale» à environ 60 000 € /an, car les dépenses de fonctionnement sont en 2016 à 101 738 €.

En 2016, les dépenses d'investissement étaient de 165 267 € et les recettes de 58 163,07, soit un solde négatif de 107 105 € pour l'investissement.

Le budget 2017

Vu le report 2016 d'un excédent de **240 403 €**, nous partons d'un bon pied, mais devons payer sur ce pactole la voirie des Vergers d'un montant de 82 430 € HT. Malgré ce montant nous disposons encore d'une marge d'investissement que nous prévoyons pour la rénovation de la rue des Prés en 2018 et quelques autres dépenses d'investissements.

En conclusion, nous n'avons pas le couteau sous la gorge mais il faudra gérer au plus près afin de dégager des marges d'investissements pour l'avenir. Nous avons encore à finaliser le dispositif anti-coulées de boues avec le second bassin de rétention côté Noyer et subissons des pressions constantes de la Com Com pour éclater notre RPI, ce qui impliquerait d'importants investissements ailleurs.

Alain Hurstel

Vie de la Com Com

PLUI : à l'étape du PADD

A la réunion du 27 avril a été adopté le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable), la première étape du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). Celui-ci comprend :

- les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, et d'urbanisme,
- les orientations générales des politiques de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques,
- les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs,
- les objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Ces orientations, ainsi que le projet de PADD, ont été élaborés, partagés et enrichis notamment à travers :

- le séminaire d'échange du 21 novembre 2016 avec l'ensemble des élus communaux et intercommunaux, lors duquel le diagnostic des études du PLUI a été présenté,
- le séminaire d'échange du 16 mars 2017 avec l'ensemble des élus communaux et intercommunaux, lors duquel les orientations et le projet de PADD ont été présentés, afin de préparer les débats à mener sur le PADD au sein de chaque Conseil Municipal et du Conseil Communautaire.

Commentaire du Maire: L'élément faisant débat dans ce PADD est la limitation à 50 ha de toutes les possibilités d'extension foncière pour l'ensemble des communes concernées; ce chiffrage est basé sur un calcul d'évolution moyenne et va certainement réduire les projets d'extension urbaine pour tous; pour les communes comme la notre, disposant d'un PLU cela signifiera probablement une réduction de notre zone d'extension IIAU (cf rubrique «dossiers») Notre commune ne disposant pas de foncier urbain, l'impact de cette politique de limitation sera sans grand effet, c'est la raison pour laquelle le Conseil a approuvé ce PADD malgré l'application de ces schémas technocratiques.

Mais l'enjeu principal du PLUI c'est le «Zonage» et «Règlement» qui est l'étape plus critique après ce PADD. Nous y défendrons les projets de construction en zone IIAU souhaités par des habitants et déjà transmis à la Com Com.

Alain Hurstel



PLUI = Vous êtes concernés !

Tous les dossiers d'élaboration du PLUI peuvent être consultés sur le site web de la Com Com:
<http://www.payszorn.com/plui,132262,fr.html>.

Un cahier de consultation est à votre disposition à la mairie et chaque habitant peut y inscrire questions et réflexions. Une enquête publique aura lieu avant l'achèvement du PLUI avant le 31 décembre 2020!

Vie des associations

Conseil Local des Jeunes

Un parcours ludique entre Schaffhouse et Hohfrankenheim
en préparation le 18 Juin



DNA de mars 2017: le CLJ prépare un parcours ludique le 18 juin entre Schaffhouse et Hohfrankenheim (photo DNA)

Interview des jeunes du CLJ.

- Quel est votre prochain projet ?

Robin : Plusieurs réunions nous ont amenés à ce projet.

Marie : Il s'agit de parcours de marche, de course à travers nos villages au départ de Schaffhouse sur Zorn avec différentes haltes, jeux afin de récolter des fonds pour l'association WWF.

- Pensez-vous à un animal précisément ?

Ludovic : Oui, nous pensons à la protection du panda.

-Quand aura lieu ce projet tant attendu?

En cœur : Le Dimanche 18 juin

- A quel public est-ce destiné ?

Robin : C'est ouvert à tout le monde

- Que voudriez-vous rajouter ?

Ensemble : Ça sera une journée conviviale, chaleureuse qui permettra de se retrouver et de passer un super moment !

Du coup....chers lecteurs.....nous vous disons rendez-vous au 18 juin ! A très bientôt.

ASSOCIATION SPORTIVE



Grâce au travail des bénévoles de l'association, les murs de l'abri foot montent progressivement et des travaux de terrassement vont stabiliser le terrain devant l'abri. La commune s'est engagée à prendre en charge le coût du matériel pour cloturer le bâtiment qui disposera d'un espace vestiaires, toilettes. Remerciement à tous les bénévoles et à NSM qui a mis ses engins à disposition.

FÊTE PAROISSIALE

Elle aura lieu le
Dimanche 27 Août
à partir de 18h30

Tartes flambées, boissons etc..

Melanie Konn

Vie des associations

La chorale de Hohfrankenheim



La chorale Hohfrankenheim et Lohr à Truchtersheim pour «Frehjohr unsere Sproch»

La Frankner chorale » à laquelle s'associe désormais la chorale de Lohr lors des concerts a démarré l'année par un concert à Duntzenheim à l'occasion du repas des aînés. Elle a également participé, **le 9 mai** au festival « E friehjohr fer unseri Sprooch » avec une prestation en alsacien sur l'invitation du musée « La maison du Kochersberg » à Truchtersheim. Prochainement, elle participera à la fête de la musique, comme tous les ans **le 16 juin à Hohfrankenheim** ainsi qu'à celle qui aura lieu **le 21 juin à Hohatzenheim** et toujours accompagnée par Bernard Hummel sur divers instruments.

Geneviève Huser

ZORNWIND

Après une année 2016 riche en émotions musicales, l'Orchestre Zornwind sous la direction de son tubiste Jacques WEBER et son président Yannick HORNECKER, enfant de Hohfrankenheim, vous invite d'ores et déjà à venir le soutenir lors de ses prochaines prestations.

- **4 juin 2017 au Coséc des Dragons à Saverne** (soutien pour la recherche contre une maladie orpheline infantile)

- **16 juin 2017 Musikfescht à la Ferme Hatt à Hohfrankenheim**

- **20 août 2017 au Casino de Niederbronn**

- **7 octobre 2017 concert au Foyer Sts Pierre et Paul à Hochfelden**

Au plaisir de vous revoir, chers auditeurs et de ravir vos oreilles avec notre musique traditionnelle alsacienne et d'Outre Rhin, l'Orchestre Zornwind vous présente ses cordiales salutations musicales.

Yannick Hornecker



Pratique

Permanences secrétaire Mme Marie France Barthel :

Lundi et Vendredi 17h-19h

Permanence du Maire : sur rendez-vous

Tel: 03 88 91 71 63- Fax: 03 88 03 42 04

E-mail : mairie.hohfrankenheim@payszorn.com

Web : <http://hohfrankenheim.payszorn.com>



MAIRIE

Moulin de Hurtigheim passe mardis 13 juin, 22 août, 3 octobre et le 14 novembre (farines variées, semoules, levure de boulanger)

Ramonage Alsace Nord téléphoner au 03 88 91 66 72

Boucherie Landhof chaque vendredi à partir de 13 heures

Chaussures Dessert passe le 13 mai, le 10 juin, 16 juin, 11 juillet, 21 août, 15 septembre, 13 octobre, 17 novembre et 5 décembre. tel 03 88 70 62 51

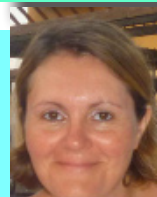
Coiffure «l'Hair du temps» au 7 rue principale, ouvert du Mardi au Samedi tel 03 88 00 27 24

COMMERCES

Ramassage SITA : tous les Mercredis pour les poubelles Grises et les Mardis **semaine paire pour les Jaunes**. (sortir les poubelles la veille!)

Les achats de poubelles se font auprès de la ComCom.

**ORDURES
MENAGERES**



Regroupement Pédagogique Intercommunal

Directrice de l'école de Hohfrankenheim
Mme Séverine Ober

**ECOLE
PRIMAIRE**

Location salle communale

La responsable : Martine BUREL
Tel : 06 16 47 21 64

Prix pour les habitants

Matin ou après-midi : 40€

Week-end : 150 €

Location extérieure des tables : 7.50€ la table

Salle Nouvel An : 200€

Supplément nettoyage insuffisant : 50€

Prix pour les non résidents

Matin ou après-midi : 60€

week-end : 180 €

Salle Nouvel An : 200 €

Supplément nettoyage insuffisant : 50€

Bulletin de la Commune de Hohfrankenheim

Secrétaire de rédaction: Marie Claire Burger- A. Hurstel

Photos: A. Hurstel, M. Konn, Y. Hornecker

Rédacteurs: M-C Burger, A. Hurstel, M. Konn.

Imprimé par Sostralis 1 rue de l'Uranium 67800 Bischheim

Responsable de publication: A. Hurstel

Dépôt légal: mai 2017